



Municipalité de Montreux
Administration générale
Grand-Rue 73
1820 Montreux

Déclaration des intérêts des membres de la Municipalité

Nom : MARK **Prénom :** Olivier **Parti :** PLR

	Selon le modèle cantonal	Intérêts
	Dès sa prise de fonction et au début de chaque année de la législature, chaque Syndic·que et Conseiller·ère municipal·e indique : a) ses activités professionnelles : b) les fonctions qu'il/elle assume au sein d'organes d'administration, de direction et de surveillance de fondations, de sociétés, d'associations ou d'établissements importants, suisses ou étrangers, de droit privé ou de droit public : c) les fonctions qu'il/elle assume au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération, de l'État et des communes vaudoises : d) les fonctions politiques importantes qu'il/elle exerce :	Économiste d'entreprise indépendant et administrateur Membre du Conseil Intercommunal du SIGE. Membre de la CORAT Riviera - Commission consultative régionale pour l'aménagement du Territoire. Président de JardinSuisse, association des entrepreneurs de la branche verte à Aarau (AG), jusqu'en mars 2027. Président du Comité Interprofessionnel du Vin Vaudois (CIVV) à Lausanne (VD). Vice-Président de l'Union Suisse des Arts et Métiers (USAM) à Berne (BE). Président de GreenSys AG, à Hägendorf (SO). Président de CESLA SA à Lavey-les-Bains (VD), et délégué par cette société au Conseil d'administration de AGEPP SA (VD). Néant Conseiller municipal
	e) Le secret professionnel est réservé.	
Publication et registre des liens d'intérêts	L'administration générale tient le registre des déclarations d'intérêts des membres de la Municipalité et les publie sur le site Internet de la Commune de Montreux.	

Montreux, le 4 septembre 2026

Signature :